

# Module Perfectionnement : Gardien de but



Total volume horaire : 16 heures

Objectifs	<p>-Encadrer et perfectionnement les différents publics dans le cadre de l'entraînement et de la compétition des gardiens de but.</p>
Public concerné	<p>-Licencié de la Fédération Française de Football</p>
Pré-requis	<p>Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 18 ans et plus Etre titulaire du module Initiation Justifier d'une expérience de gardien de but</p>
Programme	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>BLOC 1:</b> Analyse des contraintes du match et les différents gestes techniques.</li><li>• <b>BLOC 2:</b> Entraînement spécifique, et mise en œuvre de procédés d'entraînement adaptés.</li><li>• <b>BLOC 3:</b> Entraînement pour GB avec utilisation des joueurs, identification des formes de programmation et planification.</li><li>• <b>BLOC 4:</b> Eclairages sur les aspects mentaux/ aspects athlétiques/ relations entre Ent/GB.</li></ul>
Méthodes et Supports	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pédagogie de l'action</b> : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique</li><li>- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires</li><li>- Livret stagiaire remis en début de formation</li></ul>
Informations complémentaires	<p><b>1- L'inscription au module perfectionnement s'effectue après la participation au module Initiation Gb.</b></p> <p><b>2-La certification est décalée. Pour valider le module,</b> l'éducateur devra s'inscrire (sans limite de temps) à une certification après avoir suivi le module perfectionnement dans sa totalité. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. <b>Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.</b></p> <p>La certification comporte :</p> <ol style="list-style-type: none"><li><b>1. Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnaire de 8' autour de la séquence réalisée</b> (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)</li><li><b>2. Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage</b></li></ol> <p><b>L'évaluation du rapport de stage s'effectuera sur la réalisation au minimum de 5 séances d'entraînement gardien dans une catégorie supérieure aux U13.</b></p>

Pour plus de renseignements, contacter le Bureau des Formations de Cadres

✉ formation.cadres@fff.fr

☎ 01.34.84.08.21 ou 22

www.fff.fr